

**COMMISSION FORMATION ET EPP :
RECENSEMENT DES EPP OU DES DEMARCHES
POUVANT RELEVER DE L'EPP**

QU'EST-CE QU'UN EPP ?

Selon le Décret d'avril 2005, « l'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) consiste en l'analyse de la pratique professionnelle en référence à des recommandations selon une méthode élaborée ou validée par la Haute Autorité de Santé (HAS). Elle inclut la mise en œuvre et le suivi d'actions d'amélioration des pratiques ».

La loi n°2004-810 du 3 août 2004 (article 14) relative à l'assurance maladie et le décret d'application n° 356 du 14 avril 2005 (art. 4133-1-1) rendent l'évaluation des pratiques professionnelles et leur validation obligatoires.

La finalité d'un EPP est d'améliorer le Service Médical Rendu en augmentant le niveau de qualité et de sécurité de la prise en charge du patient.

Ces méthodes sont essentiellement des audits, des Revues Morbi-Mortalité (RMM), des staffs protocolisés, des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP), des suivis d'indicateurs.

Un EPP doit présenter les critères suivants :

- 1/ le choix d'un sujet porteur de potentialités d'**amélioration**
- 2/ l'**analyse** de l'organisation et des pratiques
- 3/ le positionnement par rapport à des **références** (recommandations, référentiels, pratiques d'autres équipes)
- 4/ la définition d'**objectifs** d'amélioration
- 5/ la conduite de **projet** d'amélioration
- 6/ la mesure de **résultats** de ces améliorations (indicateurs)

Demander une validation consiste à présenter une synthèse de son travail sur une trame préétablie par la HAS qui permet d'évaluer la conformité de la démarche aux critères cités ci-dessus ([cf fiche de synthèse de présentation des actions/programmes d'EPP de l'HAS + fiche de critères de validation d'un programme EPP ci-jointes](#))

Il s'agit à partir des divers travaux menés au sein des services répondant aux critères ou susceptibles d'y répondre de les intégrer dans une démarche de validation pour satisfaire à cette obligation .

POURQUOI UNE COMMISSION COREVIH DEDIEE A L'EPP ?

Cette Commission répond à un besoin né avec cette obligation légale que chaque médecin doit remplir par période de 5 ans, sachant que la démarche EPP représente 40% des points de la Formation Médicale Continue (soit 100 points sur les 250 points obligatoires sur 5 ans).

Celle-ci se propose de vous aider dans cette démarche en faisant, dans un premier temps, un état des lieux des démarches préexistantes dans vos structures afin d'avoir une vision d'ensemble sur le COREVIH et de pouvoir faire bénéficier au plus grand nombre des expériences de chacun.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le questionnaire ci-joint pour **le 30 septembre prochain**.

Au regard des données épidémiologiques et du recensement ainsi que des travaux fournis par les autres Commissions thématiques, il s'agira, dans un second temps, d'élaborer un plan d'actions et, au besoin, d'initier une démarche transversale sur l'ensemble des établissements composant le COREVIH.

Si cette démarche EPP vous intéresse n'hésitez pas à vous inscrire à la Commission du COREVIH dédiée à la Formation et aux EPP en nous contactant par mail à l'adresse suivant secretariat.corevihest@sls.aphp.fr ou par téléphone au 01 42 38 53 28 ou 53 29 .

Des renseignements sont disponibles sur le site de la Haute Autorité de Santé :



www.has-sante.fr

et de la Société Française de Lutte contre le Sida



www.sfls.aei.fr/epp/epp.asp



**RECENSEMENT DES ACTIONS PREEXISTENTES
POUVANT RELEVER DE LA DEMARCHE EPP**

QUESTIONNAIRE A RETOURNER AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2008

secretariat.corevihest@sls.aphp.fr

1/ Recensement des EPP ou démarches relevant des EPP :

<i>THEME DE LA DEMARCHE</i>	<i>DETAILS DE LA DEMARCHE</i>	<i>METHODE EMPLOYEE</i>	<i>DATE DE MISE EN PLACE</i>	<i>TOUJOURS EN OEUVRE</i>	<i>METHODE D' EVALUATION</i>	<i>CLASSEMENT PAR PRIORITE</i>	<i>QUOTATION DE LA DEMARCHE</i>
Juste prescription : produits de santé, examens complémentaires...			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
Prévention des risques liés aux soins et aux actes			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
Dossier patient			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
Douleur			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
Observance			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
Programme de prévention et de dépistage des co-morbidités (Exemple de Saint Antoine)			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C

Commentaire [31] :

- Audit clinique ciblé (ACC) ou Audit Clinique
- Chemin Clinique : démarche d'amélioration du parcours patient
- Programme d'amélioration continue de la qualité (PAQ)
- Suivi des Indicateurs et Maîtrise Statistique des Processus en Santé (MSPS)
- Revue Mortalité Morbidité (RMM)
- Revue de pertinence des soins
- Groupes d'analyse de pratiques entre pairs « Peer Preview »
- Réseaux de santé
- Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP)
- Visite académique
- Staff avec revue de dossiers, revue bibliographiques, discussions et actions d'amélioration et de suivi
- Staff EPP
- EPP médecins
- Critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques
- Exercice coordonné et protocolé

Commentaire [32] :

- Audit
- Indicateur
- Performance

THEME DE LA DEMARCHE	DETAILS DE LA DEMARCHE	METHODE EMPLOYEE	DATE DE MISE EN PLACE	TOUJOURS EN OEUVRE	METHODE D' EVALUATION	CLASSEMENT PAR PRIORITE	QUOTATION DE LA DEMARCHE
Orchestra : Co-infection VIH VHC (exemple de TENON)			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
Prise en charge des Hépatites virales et des facteurs de risques cardiovasculaire (exemple COREVIH Ouest IDF)			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C
Autres :			.../.../...	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		1-2-3-4-5	A-B-C

Commentaire [33] :

- Audit clinique ciblé (ACC) ou Audit Clinique
- Chemin Clinique : démarche d'amélioration du parcours patient
- Programme d'amélioration continue de la qualité (PAQ)
- Suivi des Indicateurs et Maîtrise Statistique des Processus en Santé (MSPS)
- Revue Mortalité Morbidité (RMM)
- Revue de pertinence des soins
- Groupes d'analyse de pratiques entre pairs « Peer Preview »
- Réseaux de santé
- Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP)
- Visite académique
- Staff avec revue de dossiers, revue bibliographiques, discussions et actions d'amélioration et de suivi
- Staff EPP
- EPP médecins
- Critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques
- Exercice coordonné et protocolé

Commentaire [34] :

- Audit
- Indicateur
- Performance

2/ Quelles sont les prises en charge de patients que vous jugez insatisfaisantes à ce jour et que vous souhaiteriez améliorer ?

3/ Que les mesures citées précédemment soient appliquées ou non, quelle est la thématique d’Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) qui vous paraît être la plus adaptée et la plus bénéfique au fonctionnement de votre service.

Quelle importance attribuez-vous à chacune d’elle (classement de la méthode de 1 à 5 de la plus adaptée à la moins adaptée) ?

- 1/
 - 2/
 - 3/
 - 4/
 - 5/

4/ Que les mesures citées précédemment soient appliquées ou non, quelle est la méthode ou la démarche d’Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) qui vous paraît être la plus adaptée et la plus bénéfique au fonctionnement de votre service.

Quelle importance attribuez-vous à chacune d’elle (classement de la méthode de 1 à 5 de la plus adaptée à la moins adaptée) ?

- 1/
 - 2/
 - 3/
 - 4/
 - 5/

5/ Ressentez-vous le besoin d'un appui ou soutien méthodologique pour la mise en place des EPP ?

- Oui**
- Non**

6/ Avez-vous au sein de votre service ou de votre établissement une personne qui connaît les différentes méthodes de l'EPP ou de l'amélioration des pratiques ?

- Oui**
- Non**

Si oui, merci de nous communiquer ses coordonnées :

.....
.....
.....

Merci par avance pour votre collaboration,

L'équipe du COREVIH EST IDF reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires